



Procès-verbal de la 191^e assemblée générale

tenue le 15 janvier 2020 à 11h30 au local 2-52-101

Présences : 88 membres

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.....	1
3. Adoption de l'ordre du jour.....	1
4. Adoption du procès-verbal de la 190 ^e assemblée générale tenue le 21 novembre 2019, et suites.....	1
5. Informations :	2
5.1 Souhait de la directrice générale de demander un nouveau mandat.....	2
5.2 Baisse d'inscriptions.....	2
5.3 Critères de coordination – avancée des travaux et tableau de répartition.....	3
5.4 Rencontre avec les communications.....	3
6. Négos 2020 :	3
6.1 Présentation des offres aux tables centrales et sectorielles.....	3
6.2 2 ^e vague de consultation (thèmes: rémunération, précarité et formation continue).....	4
7. Élections aux postes vacants :	4
7.1 Élection d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection.....	4
7.2 Comité de surveillance (mandat 2020) (1 poste).....	5
7.3 Comité de perfectionnement (1 poste).....	5
7.4 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (1 poste).....	5
7.5 Comité de rédaction de la politique culturelle - représentant du secteur technique autre qu'artistique (1 poste).....	5
8. Divers.....	5
9. Levée de l'assemblée.....	5

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 191.1 « Il est proposé de désigner Josée Morais présidente de l'assemblée. »
Julie Dionne propose et Catherine Ladouceur appuie.
Adoptée à l'unanimité.

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 191.2 « Il est proposé d'accepter la nouvelle membre suivante :
Lina Marcela Gutierrez Leyton (Soins infirmiers) . »
Mathieu Poulin-Lamarre propose et Julie Dionne appuie.
Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 191.3 « Il est proposé d'accepter l'ordre du jour tel que présenté. »
Julie Dionne propose et Noémie Roy appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 190^e assemblée générale tenue le 21 novembre 2019, et suites.

Résolution 191.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 190^e assemblée générale tenue le 21 novembre 2019 tel que présenté. »
Mathieu Poulin-Lamarre propose et Rachel Deblois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Suites :

○ **Suite 5.1 : Programmes**

- Jean Fradette explique que la FNEEQ s'est prononcée le 4 décembre 2019 à l'encontre du processus de consultation lié à la révision nationale du programme de Sciences humaines. L'exécutif du SPECS ayant un mandat contraire, il n'a pas appuyé cette proposition.
- Le CNPEPT s'est rencontré le 12 décembre par rapport à la révision du programme Techniques de gestion de commerce. Un consultant a été engagé pour faire un nouvel état de la situation.
- Il n'y a pas de nouvelles concernant la fusion possible entre les Techniques de bureautique et les programmes de Techniques administratives.
- Le CNPEPT a démenti la rumeur de tronc commun entre les programmes Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques d'éducation spécialisée et Techniques d'intervention en délinquance. Le CNPEPT nomme qu'il est plutôt souhaité d'harmoniser les compétences pour faciliter le passage entre les programmes.
- Le programme Techniques de maintenance industrielle a été rencontré par la direction à la fin novembre pour discuter de l'avenir du programme. Le 20 novembre, la direction apprenait par le Ministère que le programme fermerait dès l'automne 2020. L'argument du ministère est que les employeurs choisissent les finissant.es au DEP plutôt que ceux du DEC. Dès le 21 novembre, le Ministère se rétractait et donnait un sursis de 2 ans au programme. La direction propose au département d'analyser la situation de travail localement.

○ **Suite 6. Position sur la littératie :**

Jean Fradette a porté les deux premières recommandations à la direction le 20 décembre 2019. Manifestation d'ouverture de la part de la direction sans prise d'engagement formel. L'exécutif continuera de les talonner. La 3^e recommandation a été portée à l'attention de Yves De Repentigny à la FNEEQ.

5. Informations :

5.1 **Souhait de la directrice générale de demander un nouveau mandat.**

- Jean Fradette explique le processus de renouvellement du mandat de la directrice générale. Des questions sont posées sur le processus et sur la portée des recommandations issues des consultations. Des enseignant.es sont surpris que le processus ne prévoit pas d'accueillir de nouvelles candidatures. L'exécutif nommera ces diverses inquiétudes au comité RH lors de la consultation.
- Jean Fradette explique ensuite la démarche prévue par l'exécutif. Lors de l'assemblée générale du 13 février 2020, l'exécutif présentera un bilan portant sur la contribution de la DG au Cégep sur les plans financiers, pédagogiques et des relations de travail. L'exécutif se fera ensuite porteur de la position de l'AG au comité RH. Des représentantes du CA et de la CÉ s'expriment sur l'importance de cette prise de position et souhaitent que l'avis des autres syndicats soit également porté à ces deux instances.
- Julie Dionne nomme que l'analyse de l'exécutif est que des recommandations et attentes porteront davantage fruit qu'une opposition au renouvellement du mandat.

5.2 **Baisse d'inscriptions.**

- Michael Labarre fait état des inscriptions pour la session d'hiver 2020, soit sous les 5000 étudiant.es. La baisse est supérieure au creux démographique attendu. Les hypothèses expliquant cette diminution sont l'attractivité du milieu de travail et le changement des comportements des étudiant.es. Des enseignant.es se questionnent sur les démarches du Cégep pour remédier à la diminution de la population étudiante.
- La diminution d'environ 200 étudiant.es par rapport aux prévisions a entraîné plusieurs remaniements dans les tâches. Le seul facteur pédagogique considéré lors de la fermeture de groupe est la possibilité de replacer tou.te.s les étudiant.es dans les groupes résiduels. Des

étudiant.es se sont également vus offrir des cours jugés équivalents plutôt que d'ouvrir de nouveaux groupes dans leur cheminement.

- Mention spéciale à tous les coordonnateurs qui jonglent encore avec la confection de nouvelles tâches à ce temps-ci de l'année.
- Il y aura un CRT le jeudi 16 janvier pour présenter la mise à jour la plus récente du projet de tâche de l'hiver 2020.
- Il y a un grief en cours suite à la perte de tâche par une précaire. Tou.te.s les précaires qui vivent des changements, diminution ou coupure de tâches entraînant une perte de rémunération de la préparation effectuée sont invités à aviser le syndicat puisque le règlement du grief en cours pourrait avoir un impact sur leur rémunération.

5.3 Critères de coordination – avancée des travaux et tableau de répartition.

- Michael Labarre souligne que la communication est beaucoup moins opaque dans les réunions de secteurs et que la direction assume davantage son droit de gérance.
- L'état des travaux en CRT concernant les critères d'allocation des libérations aux coordinations départementales est présenté par Michael Labarre. La valeur de chaque critère n'a pas encore été établie.
- Il présente également le tableau de répartition dans les départements. Il invite les départements qui croient pouvoir se prévaloir d'un critère à aviser la direction en rencontre de secteur et le syndicat afin que celui-ci s'en fasse porteur en CRT.
- Lors de l'AG du 13 février 2020, l'assemblée sera appelée à se prononcer sur les critères.
- Une enseignante demande si la formation continue est prévue dans les critères puisque cela entraîne de la tâche de coordination supplémentaire. Michael Labarre souligne que la formation continue ne finance pas l'enveloppe du volet 2. Cet élément sera discuté au CRT.

5.4 Rencontre avec les communications.

- Julie Dionne explique la démarche qui a été complétée et la réaction du service des communications. Les besoins recensés par les coordinations ont été nommés. La direction est ouverte et a pris la démarche au sérieux. Le service des communications est également ouvert à rencontrer individuellement les enseignant.es qui vivent des insatisfactions. Plusieurs attentes des enseignant.es sont déjà en chantier. Une offre de service précisant le responsable et les délais à respecter pour les demandes sera publié. La direction compte participer davantage aux rencontres de secteur de programme.
- Plusieurs enseignant.es nomment leurs inquiétudes en lien avec la baisse de population étudiante, la compétition entre les institutions et la promotion. Un enseignant souligne l'importance de connaître le public cible et qu'il serait intéressant d'aller dans les écoles secondaires pour bien les connaître. Julie Dionne portera le message au service des communications. Un enseignant nomme que des efforts de recrutement international ont été faits.
- Le nouveau conseiller aux communications a déjà démissionné.

6. Négos 2020 :

6.1 Présentation des offres aux tables centrales et sectorielles.

- Mathieu Poulin-Lamarre présente le déroulement des négociations jusqu'à ce jour. Pour faciliter le suivi des événements, l'exécutif a rendu disponible une chronologie évolutive des documents publiés et adoptés sur le site web du SPECS dans la section convention collective. Julie Dionne mentionne qu'une négociation locale est aussi au programme puisque la direction s'est montrée ouverte.
- Les offres patronales et l'analyse de la FNEEQ et de l'exécutif du SPECS, telles que présentées dans le QLP du 18 décembre 2019, sont expliquées.
- Un membre nomme l'importance de demander le facteur NES en éducation physique. Michael Labarre explique le processus de consultation. Les départements de Soins infirmiers ainsi que Littérature et communication vivent des difficultés similaires dans l'organisation de la tâche. Une proposition conjointe pourrait être apportée lors de la consultation sur ce thème.
- Le comité mobilisation souhaite fêter la fin de la convention collective le 31 mars prochain. Plusieurs idées sont nommées pour cet événement festif. Des actions de visibilité sont prévues tout l'hiver afin de mettre en valeur le travail non-prévu par la convention des enseignant.es et l'apport des précaires. La mobilisation aura lieu devant les pavillons hébergeant les départements qui se manifesteront à tour de rôle. Le premier département qui se mobilisera

sera le département de Littérature et communication au pavillon 4 le 30 janvier 2020. Les enseignant.es sont invités à les joindre, le café sera offert.

6.2 2^e vague de consultation (thèmes: rémunération, précarité et formation continue).

Les demandes sur le thème de la rémunération sont expliquées par Julie Dionne et mises en relation avec les problématiques identifiées cet automne.

Résolution 191.5 « Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème de la rémunération. »
Jean-Thomas Courchesne propose et Philippe Langlois appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Les demandes sur le thème de la précarité sont expliquées par Julie Dionne et mises en relation avec les problématiques identifiées cet automne.

- Des questions sont posées sur le thème de la précarité. Un membre demande si les cours dont il est question à la demande 7 comprennent les cours offerts dans les centres locaux qui sont actuellement nommés projets spéciaux et ne génèrent pas de permanences. L'exécutif posera la question en regroupement.
- Les demandes proposées par la FNEEQ sont discutées.
- La situation particulière des précaires qui obtiennent des remplacements pour le même numéro de cours, mais qui utilisent plusieurs plans de cours différents est nommée.

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème de la précarité. »
Noémie Desjardins-Nantais propose et Noémi Roy appuie.

Proposition d'amendement :

« Il est proposé d'ajouter :
« 9. En cas de remplacement, compter la préparation selon le nombre de plans de cours différent plutôt qu'à partir du nombre de numéros de cours. » »
Philippe Langlois propose et Steve McKay appuie.
La proposition d'amendement est adoptée à la majorité.

Résolution 191.6 Proposition telle qu'amendée :

« Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème de la précarité. Et d'ajouter :
« 9. En cas de remplacement, compter la préparation selon le nombre de plans de cours différent plutôt qu'à partir du nombre de numéros de cours. » »
La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

Les demandes sur le thème de la formation continue sont expliquées par Julie Dionne et mises en relation avec les problématiques identifiées cet automne.

Résolution 191.7 « Il est proposé d'adopter, pour fin d'harmonisation, les demandes de la table sectorielle sur le thème de la formation continue. »
Michèle Le Risbé propose et Danielle Tremblay appuie.
Adoptée à l'unanimité.

7. Élections aux postes vacants :

7.1 Élection d'un.e président.e d'élection et d'un.e secrétaire d'élection.

Résolution 191.8 « Il est proposé de désigner Josée Morais présidente d'élection et Amélie Gauthier secrétaire d'élection. »
Mathieu Poulin-Lamarre propose et Claude Belzile appuie.
Adoptée à l'unanimité.

7.2 Comité de surveillance (mandat 2020) (1 poste).

Aucune candidature.

7.3 Comité de perfectionnement (1 poste).

Aucune candidature.

7.4 Comité de sélection des projets de mobilité étudiante hors Québec (1 poste).

Ouverture de la période de mise en nomination :

Nada Tremblay est proposée par Steve McKay.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Nada Tremblay** est élue par acclamation.

**7.5 Comité de rédaction de la politique culturelle
- représentant du secteur technique autre qu'artistique (1 poste).**

Ouverture de la période de mise en nomination :

Karmen Bédard est proposée par Jean Fradette.

Fermeture de la période de mise en nomination.

- **Karmen Bédard** est élue par acclamation.

8. Divers.

Mikhael Kowalak précise qu'une conférence organisée par le comité interculturel aura lieu le 4 février de 11h30 à 13h00 à l'Artishow. Une approche descriptive et neutre de la loi 21 sera présentée.

9. Levée de l'assemblée.

Résolution 191.9

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 13h45 de lever l'assemblée générale. »

Annissa Laplante propose et Claude Belzile appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Julie Dionne, présidente

Amélie Gauthier, secrétaire